



Ecrit par Echo du Mardi le 14 février 2023

APPARTEMENT à CARPENTRAS

Adjugé à 24.000 euros

Adjudication le 28 mars 2023

Maître Emilie MICHELIER, Avocat au Barreau de Carpentras,
demeurant 32 rue de la République à CARPENTRAS (Vaucluse) - **T : 04.90.60.40.65**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur en l'audience des criées du Tribunal Judiciaire
de CARPENTRAS, siégeant 52 Pl. Charles de Gaulle, 84200 CARPENTRAS

L'adjudication aura lieu le MARDI 28 MARS 2023 à 10H30

Aux requête, poursuites et diligences de : La société INTERFIMO, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 93.832.000 Euros, Société Financière agréée fonctionnant sous le Régime du Cautionnement Mutuel, inscrite au RCS de PARIS sous le n° B 702 010 513, dont le siège social est sis 75007 PARIS, Maison des Professions Libérales, 46 Bd de la Tour-Maubourg, représentée par son Président du Directoire, domicilié en cette qualité audit siège. Ayant pour avocat **Me Emilie MICHELIER**, Avocat au Barreau de CARPENTRAS

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

A CARPENTRAS (Vaucluse) - 28 rue de la Fiole

dans un ensemble immobilier dénommé « LES TERRASSES SAINT ANDRE »

Cadastré section lieudit « 28, 50 et 72 rue de la Fiole » section BZ n°170 pour une contenance de 21a
19ca

LOT 9 : Escalier A, rez-de-chaussée : **CELLIER**

Et le 1/1000èmes du sol et des parties communes générales.

LOT 23 : Escalier A, 1er étage : **UN APPARTEMENT de 36,50 m2 (Loi Carrez)** comprenant une pièce et une chambre avec placards et salle d'eau/WC attenante et terrasse.

Et les 39/1.000 èmes du sol et des parties communes générales

LOT 34 : **UN EMPLACEMENT DE PARKING** portant le numéro 2

Et le 1/1000èmes du sol et des parties communes générales.

Tel que cela résulte du procès-verbal de description dressé par Me Pierre TREMOULET, Commissaire de justice, le 21 juillet 2022.

CE BIEN EST OCCUPE

MISE à PRIX : 100.000 €

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'un montant de 10 000 €. Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente On ne peut porter les enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats exerçant près le Tribunal Judiciaire



Ecrit par Echo du Mardi le 14 février 2023

de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à CARPENTRAS le 23 janvier 2023 signé, **Me Emilie MICHELIER**, Avocat

RENSEIGNEMENTS :

1°) Au cabinet de **Me Emilie MICHELIER**, Avocat au Barreau de Carpentras, 32 rue de la République - 84200 CARPENTRAS, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente - **T. 04.90.60.40.65.**

2°) Au cabinet de **Me Denis-Clotaire LAURENT**, Avocat à PARIS **T. : 01.58.56.75.11. (de 10h à 12h)** et sur le site www.tgld-avocats.com.

3°) Au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire des CARPENTRAS, où le cahier des conditions est déposé et peut être consulté.

**VISITE SUR PLACE LE : 17 MARS 2023 DE 15H À 17H
(PORT DU MASQUE RECOMMANDÉ)**